

Communiqué ADA Covid-19 : N'oublions pas les plus précaires : comment inventer de nouvelles solidarités?

L'ADA-Accueil Demandeurs d'Asile a dû fermer son accueil à partir du lundi 16 mars 2020. De nombreuses autres associations accompagnant un public précaire ont annoncé également devoir limiter l'accueil. La solidarité doit se poursuivre pour continuer d'aider les populations en situation de précarité à accéder à une alimentation saine, sûre, diversifiée, à l'hygiène et aux soins. Il apparait nécessaire de repenser notre accompagnement des personnes précaires à l'heure du Covid-19.

Le confinement démultiplie les effets des inégalités face à l'hébergement. Le président de la République a annoncé jeudi 12 mars que la trêve hivernale était repoussée de deux mois ce qui signifie que les personnes hébergées ne seront pas remises à la rue au 30 mars mais qu'en est-il des personnes en situation de squat ? Quel accès aux droits auront-elles ? Et pour celles qui sont en centre d'hébergement d'urgence quels sont les moyens prévus pour assurer les besoins alimentaires (pas le droit de cuisiner, accès restreints aux salles pour manger)?

Seules 40 % des personnes en demande d'asile ont accès au dispositif national d'accueil et donc à un hébergement pris en charge par l'État au titre de leur demande. Les autres dépendent en partie de l'hébergement dit « de droit commun » via le 115, lui-même saturé. Pour une grande partie d'entre eux, ils ne peuvent avoir recours qu'à des solutions de fortune de type squat ou sont tout simplement laissées à la rue. Combien de personnes qui hébergent des demandeurs d'asile renonceront à le faire par peur de la contagion?

A l'heure où la promiscuité encourage la propagation du virus et où les personnes sont contraintes à la mobilité pour avoir accès aux besoins de première nécessité, il est difficile de voir comment les personnes en situation précaires et parmi elles, celles en demande d'asile pourraient échapper à la contagion. Les accueils de jour pourront-ils eux-mêmes rester ouverts?

Nous pensons aux personnes à la rue mais également aux personnes au squat du Patio solidaire sur le campus universitaire où, avec la fermeture de l'Université, les solidarités sur lesquelles reposaient une partie de la survie ne se feront plus. Les conditions d'hygiène y étaient déjà très précaire (une seule douche). Nous pensons également au squat des jeunes majeurs à l'aumônerie des Violettes qui nous ont interpellés pour qu'on leur apporte notre soutien et des solutions face à l'angoisse légitime de contamination dans leur situation de promiscuité, d'insalubrité et de confinement.

Les accueils de jour continuent aujourd'hui de répondre, en partie, aux besoins : le Fournil continue les distributions de repas, le midi en extérieur ; Point d'eau ferme ses douches sauf cas d'urgence.

Le gouvernement invite à limiter les déplacements au maximum, qu'est-il possible de mettre en place pour permettre une continuité d'accès aux besoins primaires et aux droits des personnes dans les configurations nouvelles du confinement? Serons-nous capable d'inventer de nouvelles solidarités? L'ADA ouvre un espace virtuel de recueil des initiatives à l'heure où l'inventaire des structures ouvertes (déjà réalisé par la ville de Grenoble: http://www.solidarites-grenoble.fr) qui est une première étape ne saurait être suffisant pour répondre aux enjeux posés par la situation sanitaire actuelle aux personnes en situation de précarité.

Vous pouvez nous écrire à <u>accueil@ada-grenoble.org</u>